

Composition de la commission permanente :

Collège des élus :

- 1- Conseil Général 35 : Monsieur Marcel HAMEL
- 2- Conseil Général 56 : Madame Yvette ANNEE
- 3- Conseil Général 44 : Monsieur Yvon MAHE
- 4- Conseil Général 22 : Monsieur Denis LECLERC
- 5- Représentant des Maires 35 : Madame Annie DAVY
- 6- Agglomération de Rennes : Monsieur Martial GABILLARD
- 7- Représentant des Maires 56 : Monsieur René MORICE
- 8- Région Bretagne : Monsieur Jean-René MARSAC

Collège des associations et des professionnels :

UPIV Titulaire : Représentant de l'UPIV – Mme DA SILVA
Suppléant : Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Agriculture Titulaire : Représentant de la Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – Mr Ménard
Suppléant : Représentant de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire – Mr Loquet

Associations

Délégué n°1 Titulaire : Représentant Eaux et Rivières de Bretagne – Mr HUET
Suppléant : Représentant des Associations des Consommateurs d'Ille et Vilaine – Mr JAMET

Délégué n°2 Titulaire : Représentant Fédérations de Pêche d'Ille et Vilaine – Mr LE BOULER
Suppléant : Représentant des Collectivités des sinistrés contre les Inondations – Mr GOUPIL

Collège de l'Etat :

- le Directeur de l'Environnement de Bretagne
- le Délégué de l'Agence de l'Eau
+ 2 représentants Préfectures de Régions / MISE 35 et MISE 44

*

* *

La composition de la commission permanente a été approuvée lors de la session.